



# FORMATION CONTINUE PANTHÉON SORBONNE

## D.A.E.U A

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires  
Formation continue



«

*L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose aux non bacheliers le DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires), équivalent au baccalauréat général. Ce diplôme permet de « reprendre le train en marche » et une fois le DAEU obtenu, poursuivre des études post bac. C'est le diplôme de la deuxième chance.*

»

**Marie-Laure DUVAL -ARNOULD**  
*Responsable pédagogique du DAEU*

### ► OBJECTIFS

Diplôme national (Arrêté du 3 août 1994), le DAEU confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès du baccalauréat. Le DAEU représente une véritable seconde chance pour ceux qui ont quitté le système scolaire.

Le DAEU a pour objectif d'accorder un diplôme de niveau IV, équivalent du baccalauréat général.

Les stagiaires peuvent alors ;

- reprendre des études supérieures, notamment à l'université
- prétendre à une promotion, postuler ou retrouver un nouvel emploi
- passer les concours administratifs, de catégorie B, requérant le niveau baccalauréat

### ► COMPETENCES ACQUISES

La préparation au DAEU vise à acquérir le niveau post baccalauréat et les aptitudes nécessaires pour entreprendre des études universitaires ou supérieures. Le DAEU permet au candidat de :

- consolider ses connaissances de base.
- approfondir et enrichir ses connaissances, sa culture générale, sa pratique écrite et orale de la langue française.
- développer des outils méthodologiques et structurels
- atteindre en anglais ou en espagnol le niveau B2 dans le cadre européen commun de référence pour les langues.

### ► PUBLIC

- Non bachelier
- Avoir au minimum 20 ans au 1er octobre de l'année de l'obtention du diplôme.

Les personnes âgées de moins de 24 ans doivent justifier soit de deux années d'activité professionnelle, soit d'une activité ayant donné lieu à deux années de cotisation à la sécurité sociale

IMPORTANT : pour l'inscription à l'université, sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation au régime général de la sécurité sociale et pour la durée correspondante : inscription au pôle emploi, service national, inscription à un dispositif de formation professionnelle, éducation d'un enfant, pratique d'une activité sportive de haut niveau etc.

ATTENTION : l'inscription administrative au D.A.E.U donne lieu à la délivrance d'une carte étudiante. Toutefois, elle ne confère pas le statut d'étudiant. Le candidat ne saurait donc prétendre ni à l'affiliation au régime étudiant de la sécurité sociale, ni au bénéfice des œuvres universitaires (CROUS), ni aux bourses.

### ► CONDITIONS D'ADMISSION

Pour s'inscrire au D.A.E.U, le candidat doit déposer sa candidature en ligne <http://sesame.univ-paris1.fr/Candidat/> et se rendre obligatoirement aux sessions de recrutement (réunions d'informations et tests d'entrée) à la suite desquelles un dossier d'inscription administrative lui sera envoyé si sa candidature est retenue par la commission pédagogique.

Chaque année, deux sessions de candidatures sont organisées, l'une en juin, l'autre en septembre. En dehors de ces deux périodes, il n'est pas possible de candidater au D.A.E.U

## TARIFS

Les tarifs varient en fonction de la formule dans laquelle le stagiaire est admis : DAEU – 680 euros TTC

DAEU avec un cours de soutien - 850 euros TTC/DAEU avec deux cours de soutien - 1020 euros TTC/ Tarif entreprise : 2500 euros TTC quelle que soit la formule.

## FINANCEMENT

La prise en charge peut se faire dans le cadre du plan de formation, de la période de professionnalisation, du Droit Individuel à la Formation (DIF) pour la fonction publique, du Compte Personnel de Formation (CFP, ex DIF), du Congés Individuel de Formation (CIF) ou la formation hors temps du travail. Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez envisager de suivre une formation. Votre conseiller Pôle emploi doit être consulté pour vous aider dans vos démarches et pour valider votre dossier de formation. Toute demande de financement doit être faite en juin.

## PARTENARIAT

Cette formation bénéficie d'une subvention versée par le conseil régional IDF.

## ► ORGANISATION DE LA FORMATION

### RENTRÉE

Semaine du 17 octobre 2016.

### RYTHME

Trois formules sont proposées en fonction des résultats obtenus par le stagiaire aux tests d'entrée :

**Formule DAEU** – 275 heures de cours- 25 semaines hors partiels et hors examens. Du lundi au samedi inclus :11 heures par semaine

**Formule DAEU avec un cours de soutien en français ou anglais** - 325 heures de cours- 25 semaines hors partiels et hors examens. Du lundi au samedi inclus : 13 heures par semaine.

**Formule DAEU avec deux cours de soutien en français et en anglais** - 375 heures de cours -25 semaines hors partiels et hors examens. Du lundi au samedi inclus : 15 heures par semaine.

Télécharger le programme sur le lien :

[www.univ-paris1.fr/adresseduprogramme](http://www.univ-paris1.fr/adresseduprogramme)



## PROGRAMME /HEURES

<b>UE n° 1 : Français et Culture Générale.....</b>	<b>125</b>
Français.....	75
Culture Générale.....	50

<b>UE n° 2 : Langues au choix.....</b>	<b>50</b>
Anglais .....	50
Espagnol.....	50

<b>UE n° 3 : Deux matières à choisir dans la liste ci-dessous</b>	<b>75-</b>
---	------------

<b>100</b>	
Connaissance du monde contemporain (CMC) .....	38
Philosophie.....	50
Histoire des arts.....	38
Histoire .....	38
Géographie .....	38
Économie.....	38
Institutions politiques.....	38
Espagnol.....	50
Comptabilité – Gestion.....	50

Les cours sont assurés par des enseignants agrégés et certifiés du secondaire et classes préparatoires ainsi que par des maîtres de conférence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

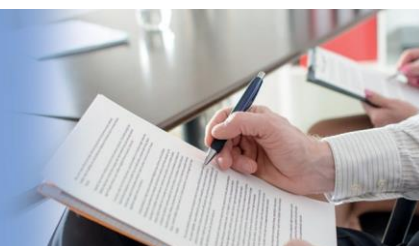
Le stagiaire a la possibilité d'établir lui-même son propre planning en fonction des horaires de cours qui lui sont proposés début septembre.

## RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES FCPS

[daeu@univ-paris1.fr](mailto:daeu@univ-paris1.fr)

90, rue de Tolbiac 75013 Paris

fcps@univ-paris1.fr - Tél. 01 44 07 88 03



[www.fcparis1.fr](http://www.fcparis1.fr)

Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) est un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.